

**Madame l'Inspectrice d'Académie
Directrice des Services Départementaux
de l'Education Nationale
Cité administrative
15 bis Rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS CEDEX**

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Pour faire suite à votre courrier du 16 courant, j'ai l'honneur de vous informer que je ne me prêterai pas à cette atteinte déguisée du droit de grève.

Permettez-moi, de vous faire part de mon indignation.

Ainsi, pour le compte des municipalités, l'Administration de l'Education Nationale sollicite-t-elle le concours des nouveaux retraités enseignants pour accueillir les enfants les jours de grève. De plus, selon Monsieur Sarkozy, ils seraient rémunérés par les retenues effectuées sur le salaire des collègues avec lesquels ils travaillaient quelques mois plus tôt !

Quelle honte ! Quelle décadence ! Quel manque de respect !

Au citoyen que je suis, votre proposition, Madame l'Inspectrice d'Académie, relève de l'insulte et n'appelle que le mépris.

Devant cette ignominie, il me reste la possibilité de grossir les rangs des manifestants et de faire passer le message suivant :

Debout les jeunes, vos aînés sont avec vous !

Madame l'Inspectrice d'Académie, j'ai l'honneur de ne point vous saluer.